

# RÉ-INFORMATISATION - RECOMMANDATION SIGB



## Contexte

La ré-informatisation est une opération complexe. Les raisons de procéder à un changement de SIGB sont multiples. L'évolution des systèmes d'information (en termes d'architecture, de formats...), mais en premier lieu l'obsolescence, voire la disparition du produit et/ou son coût de maintenance conditionnent la nécessité de changer d'outil.

## Objectifs

Les SIGB ont considérablement évolué depuis une décennie grâce notamment aux échanges avec des outils tiers comme l'amélioration de la communication avec les usagers (mèls, SMS, auto-inscription...), l'amélioration de la gestion des acquisitions et des budgets, des statistiques ainsi que la gestion de ressources numériques. Le remplacement de son SIGB doit répondre à un souci d'efficacité qui se traduit par une amélioration du fonctionnement interne en réduisant la durée de certaines tâches (prêts et retours des documents aux adhérents, catalogage, réservations...).

## Méthodologie

Une ré-informatisation avec remplacement du SIGB, s'inscrit dans un processus de conduite de projet. Il s'agit pour la bibliothèque de procéder par étapes, de l'analyse de l'existant à la mise en place du nouvel outil, en associant de nombreux acteurs et en étant guidée par des objectifs de performance et de maîtrise des délais et des coûts, dans le respect du cadre juridique. Il est essentiel d'associer dès le départ l'équipe de la bibliothèque à la démarche du projet, d'autant que si le changement de SIGB peut susciter enthousiasme et attentes, il peut aussi engendrer craintes et résistances. bibliothèques, etc...

Faut-il s'orienter vers un SIGB solution prioritaire ou vers un logiciel libre ?  
Le choix entre une solution propriétaire et un logiciel libre relève d'une orientation stratégique de la bibliothèque et de sa collectivité ou tutelle, plutôt que d'un souci

d'économie surtout qu'en parlant de logiciel libre on ne parle pas de gratuité. Faudra aussi se pencher sur l'architecture du future SIGB : un SIGB de type client-serveur (un serveur physique au sein de la bibliothèque et les postes bibliothécaires connectés à ce serveur) ou bien une version full web, le SIGB ainsi que les données sont localisés sur un serveur distant, accessibles via un navigateur ce qui présente l'avantage d'une installation plus aisée, d'une exploitation et d'un déploiement plus simples.

Dans tous les cas le remplacement de son SIGB devra faire l'objet de la mise place d'un cahier des charges (voir fiche cahier des charges pour SIGB).

### Pour aller plus loin...

- [5 clés pour choisir son logiciel de bibliothèque](#)
- [Listes des SIGB disponibles](#)
- [Réinformatiser une bibliothèque \(Enssib\)](#)
- [Boite à outils du numérique du Ministère de la Culture](#)
- [Les logiciels métiers destinés aux bibliothèques](#)
- [Lien vers la fiche BD13 « Ré-informatisation - Cahier des charges »](#)